

# Filière maraîchère genevoise durable

## Description et objectifs du projet

L'agriculture genevoise ressent de plus en plus la concurrence du pays voisin. De plus, les zones agricoles sont mises sous pression par la demande en terrains à bâtir. Avec le PDR « Filière maraîchère genevoise durable », les agriculteurs genevois veulent relever ces défis en adaptant la production, la transformation et la distribution de leurs produits (légumes, lait, céréales) à la demande de la population genevoise. L'agriculture doit devenir un élément essentiel du développement durable de l'agglomération genevoise.

Les initiants veulent principalement mettre sur pied une production et une distribution de légumes durables, en construisant notamment de nouvelles serres et/ou en remplaçant d'anciens bâtiments par des installations à meilleure efficacité énergétique. La mise à disposition des surfaces nécessaires doit se faire par le biais d'une organisation du territoire cohérente. Des projets spécifiques de transforma-



tion, emballage et commercialisation contribueront en outre à mieux servir la demande locale. La pièce fédératrice du projet est constituée par la plateforme de distribution GRTA (Genève Région-Terre avenir), qui réunit les produits des coopératives genevoises

des secteurs maraîchers, laitiers et meuniers destinés à la restauration.

## Étapes réalisées

- Mise en place de la plateforme de distribution GRTA (optimisation de la distribution et de la commercialisation de produits maraîchers, laitiers et céréaliers de la région)
- Construction de serres à meilleure efficacité énergétique (production maraîchère plus écologique et plus durable économiquement) et d'une nouvelle centrale pour l'Union maraîchère de Genève
- Création d'installations communes de conditionnement et de stockage des produits laitiers et céréaliers régionaux (augmentation de la vente et de la valeur ajoutée des produits laitiers et céréaliers régionaux).

## Données clé

Focus :	Améliorer l'efficacité énergétique de la production de légumes en vue d'un accroissement de la valeur ajoutée et renforcer la collaboration entre l'agriculture et la gastronomie afin de professionnaliser la vente de produits agricoles.
Aire du projet :	Canton de Genève / Communes de Jussy et Satigny (CAG) et zones agricoles spéciales des secteurs de la Plaine de l'Aire, Les Prés de Genève, de Bardonnex, Plan-Les-Ouates, Veyrier et de Troinex.
Porteur du projet :	Association pour le pilotage du projet de développement régional genevois
Calendrier :	Début de la mise en œuvre : 31.05.2012 Clôture du projet planifié : 30.06.2019
Finances :	Coût du projet totale : 69'651'597 CHF Contribution fédérale : 11'589'525 CHF

## Interview avec Olivier Mark, Coach du projet « Filière maraîchère genevoise durable »



### *Nommez les trois facteurs de succès les plus importants*

Je pense que le premier facteur est la volonté commune d'atteindre des objectifs ambitieux. Cela forme un idéal à atteindre ensemble. Si les objectifs sont trop limités, cela ne fait rêver personne. Et s'ils sont trop élevés, tout le monde se décourage !

Ensuite, je nommerai la confiance mutuelle. Les acteurs institutionnels à tous les niveaux et les porteurs doivent se connaître et agir de concert, au moins sans les grandes lignes. Sinon on sombre dans les justifications et les procédures administratives. Pour que cette confiance se développe, il faut notamment habituer les différentes parties à communiquer en toute transparence.

Enfin, j'ai constaté qu'il faut que les différents intervenants aient les moyens de leurs ambitions. L'Etat doit donner des limites à un tel projet, et les porteurs doivent être conscients qu'ils devront financer leur part, et surtout assumer ensuite le fonctionnement de leurs installations durant des décennies. L'aide étatique n'est qu'un coup de pouce dans la phase initiale, même si les montants investis ont été importants. Il faut donc que les plans d'affaires soient montés de manière réaliste.

### *Quels obstacles/difficultés l'équipe du projet a-t-elle dû surmonter ?*

Monter des serres en zone agricole n'est plus aussi simple que par le passé, bien que des périmètres aient été expressément désignés à cet effet dans le Canton de Genève. L'affectation du territoire est en effet devenu compliqué dans les zones périurbaines.

Par ailleurs, le projet a duré huit ans, et il n'a pas toujours été facile de maintenir le même niveau d'attention et d'intérêt au sein du groupe. Durant cette période, nous avons même enregistré des successions dans certaines entreprises. Nous n'y avons pas vraiment pensé au début de la planification ! Mais finalement, tout le monde a toujours contribué au projet et c'est peut-être notre plus grand succès.

### *Quels changements le PDR a-t-il apportés dans la région ?*

Grâce à ces 16 projets d'envergure, les trois filières impliquées dans notre PDR ont trouvé un nouveau souffle.

Petit-à-petit, je voyais les yeux des porteurs étinceler à nouveau lorsqu'ils me parlaient d'avenir. Dans le monde agricole, de nos jours, c'est de plus en plus rare... et c'est peut-être cela qui a vraiment changé.

Plus concrètement, les nouvelles installations ont permis à ces filières de répondre aux attentes du marché régional, voire au-delà, et ont largement gagné en crédibilité grâce à la qualité de leurs productions. En plus, les acteurs concernés ont appris que les plus grands succès se réalisent ensemble !

### **Contact :**

Association pour le pilotage du PDR genevois p/a AgriGenève  
route des Sablières 15 | 1217 Meyrin | Tél. 022 939 03 10  
[www.geneveterroir-plateforme-grta.ch](http://www.geneveterroir-plateforme-grta.ch) (pour la plateforme GRTA)  
[www.agrigeneve.ch](http://www.agrigeneve.ch) (pour l'interprofession agricole genevoise)